



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 mai 2026

N°719

David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics, félicite la DNRED pour le démantèlement d'une filière internationale d'approvisionnement de drogue

David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics félicite la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) dont les investigations ont permis l'interception ce 24 mai de près d'1,8 tonne d'herbe de cannabis et le démantèlement d'une nouvelle route de la drogue en Europe.

Dans le cadre d'une enquête internationale, la DNRED identifie un conteneur, susceptible de transporter de l'herbe de cannabis à destination du GPMM grand port Maritime de Marseille (Fos). Les investigations mènent à une organisation criminelle basée en Espagne qui tente d'ouvrir une nouvelle route de la drogue en provenance de Thaïlande à destination du continent européen, en transitant par la France, pour une destination finale prévue en Espagne.

Le 18 mai, en coordination avec le Centre de Ciblage Maritime des douanes de Marseille, et les unités opérationnelles présentes sur le bassin Ouest du GPMM, les enquêteurs lancent le contrôle complet du conteneur suspect dès son déchargement : passage au scanner, ouverture du conteneur, engagement d'une équipe cynophile anti-stupéfiant et dépotage des 5 tonnes de marchandises présentes.

Cette opération d'ampleur, menée par la Direction des douanes de Marseille permet la découverte au milieu de cartons de bottes en caoutchouc et de textiles, de 1456 sacs thermosoudés, sur lesquels le chien anti-stupéfiant marque l'arrêt. Les tests effectués confirment la présence d'herbe de cannabis, totalisant plus d'1,7t de stupéfiants pour une valeur à la revente estimée à 17 millions d'euros.

Des investigations douanières complémentaires, il ressort que la drogue a pour destination finale le port de Barcelone. Dès lors le parquet d'Aix en Provence autorise une livraison surveillée internationale, puis la JIRS de Marseille confie les suites à la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED).

Tout en ayant intercepté et mis en sécurité l'herbe de cannabis, les agents de la direction des douanes de Marseille, remettent rapidement le conteneur dans le circuit commercial, sans compromettre le planning de livraison initialement prévu par l'organisation criminelle suspectée.

Le 21 mai, le conteneur est livré dans un entrepôt à proximité de Barcelone, sous la surveillance constante de la DNRED puis de la douane espagnole, la DAVA (Dirección Adjunta de Vigilancia Aduanera).

Le dimanche 24 mai, jour de fermeture, en pleine réunion des membres de l'organisation criminelle dans l'entrepôt, alors qu'ils viennent récupérer la marchandise, la DAVA déclenche son opération et interpelle 5 personnes : un transitaire, deux citoyens espagnols et deux ressortissants chinois.

Cette opération conjointe entre les autorités françaises et espagnoles a permis de neutraliser des connexions logistiques et criminelles agissant entre Marseille et Barcelone, et illustre à nouveau la pleine coopération des deux pays dans la lutte contre le trafic international de stupéfiants.

En juillet 2025, une saisie de 138 kg de cocaïne réalisée par les douaniers de Marseille dans le port de Fos/Mer avait permis le démantèlement d'un autre réseau criminel basé à Barcelone, avec un flux Chili/Equateur/France/Espagne. Là encore la coopération avec la DAVA s'était révélée déterminante.

David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : « Cette opération exemplaire illustre le très haut niveau d'expertise de la DNRED et de la Douane française dans son ensemble. La qualité du renseignement, l'engagement des agents sur le terrain et la parfaite coopération avec nos partenaires espagnols, ont permis de porter un nouveau coup aux réseaux criminels internationaux. Je tiens à saluer le professionnalisme et la détermination de l'ensemble des services mobilisés pour la protection des citoyens français et européens ».

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/kmLo0fS11b>
- vidéos : <https://we.tl/t-gwXxPpThhoavBXHx>

*Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANES FRANÇAISE ET ESPAGNOLE***

Contact presse :

Direction générale des douanes et droits indirects – 01 57 53 47 18 / 42 11 / 47 14 / 43 18

- presse@douane.finances.gouv.fr